

BELGIQUE	Test en Terrain		
	Hatrival		
	26 août 2017		
NOM DU CHEVAL			
Sexe :	Date de Naissance :	ID Cheval FSFM :	N° de Puce :
Nom du père			
	ID Père FSFM :		
Nom de la mère :			
	ID Mère FSFM :	Nom du père de la mère :	
Propriétaire :			
Nom – Prénom & Adresse :			
Téléphone fixe :			
Fax si possible :			
GSM :			
Adresse email :	@		
Membre effectif de la BFMA ?	OUI	-----	
	NON	J'ajoute 45 Euros au montant de mon inscription pour le premier cheval	

ATTENTION : Joindre **IMPERATIVEMENT** la copie recto-verso du certificat d'origine/carte d'identité FSFM du cheval

Seul le paiement des droits d'inscription au compte de la BFMA (751-2061879-87 – IBAN BE67 7512 0618 7987 – BIC AXABBE22) avant le 5 août 2017 et en mentionnant clairement l'objet du paiement permet de valider l'inscription du ou des chevaux !!!

OBLIGATOIRE : Vaccination à jour. Le carnet de vaccinations vous sera demandé lors de votre arrivée. (Un cheval non vacciné ne sera pas admis)

RAPPELS : * Les chevaux doivent être identifiés (pucés)
* Le Règlement des TET est disponible sur le site à « Organisation de l'Elevage » www.fm-belgium.be

Toutes les zones surlignées doivent être renseignées.

Formulaire à retourner **AVEC LES PAPIERS** au plus tard le 5 août 2017 à :

B.F.M.A. (Service du Studbook)
att. Dominique HAUWAERT - Av Tytgat 6 - 1200 Bruxelles
Tél +32 2 771 38 03 ou +32 476 699 523 email : dominique.hauwaert@skynet.be